



Compte rendu CA du CCAS
16.07.2020 18h
Diffusion interne et externe

NOM	Prénom	Présent	Absent	le cas échéant pouvoir donné à
MOREAU	Gérard	x		
BERTHOUILLE	Nathalie	x		
LECOMTE	Catherine	x		
JOLY	Sylvie	x		
MAINGANT LE GALL	Soizic	x		
BIDAUX	Nadine	x		
PEREZ	Tina	x		
LAMOTTE	Catherine	x		
DUCLOS	Monique	x		
MOLLET	Philippe	x		

Secrétaire de séance : Nadine Bidaux

Installation du CA du CCAS

M. Moreau et Mme Maingant Le Gall rappellent ce qu'est le CCAS, ses missions. (diaporama de présentation – il sera envoyé aux personnes du CA)

Les administrateurs sont :

Administrateurs élus	Administrateurs nommés
	Personnes qualifiés dans le secteur de l'action sociale
Nadine BIDAUX Sylvie JOLY Catherine LECOMTE Soizic MAINGANT LE GALL	Monique DUCLOS au titre de l'UDAF Philippe MOLLET au titre d'une association de personnes âgées Tina PEREZ personne qualifiée domaine sanitaire Catherine LAMOTTE personne qualifiée domaine social

M. Moreau en tant que président du CA propose Mme Maingant Le Gall comme vice-présidente,
 Adopté à l'unanimité.

M. Moreau en tant que président du CA propose la délégation de signature pour Mme Maingant Le Gall ,
 Adopté à l'unanimité.

Le règlement intérieur a été envoyé, une semaine avant la tenue du CA, à l'ensemble des membres du CA, pour lecture et questions éventuelles. Pas de remarques de l'ensemble des personnes.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Vote du budget prévisionnel

▶ Dépenses		▶ Recettes	
611 Prestations de services	200 €	7031 concessions dans les cimetières	300 €
6232 Fêtes et cérémonies	7 500 €	7474 subvention communale	15 500 €
6562 aides	7 065 €	002 Ex de fonctionnement 2019	3 218 €
6574 <u>Sub</u> de fonctionnement	4 253 €		
Soit un total de	19 018 €	Soit un total de	19 018 €

Budget adopté à l'unanimité

Lancement de la démarche d'analyse des besoins sociaux (démarche ABS)

Cette démarche n'est plus obligatoire depuis 2015 mais il serait intéressant de faire un recensement des besoins de la population afin d'affiner les hypothèses (connaître les besoins réels, définir les objectifs du CCAS).

Ex : groupe de travail conseil municipal et CCAS (ex : fracture numérique, difficultés de mobilité....)

Cette démarche constituera un des premiers axes de travail du CCAS. La méthode de consultation reste à définir.

Questions diverses :

- Un membre du CA demande l'historique des actions du CCAS ; réponse : aides financières pour la cantine, les voyages scolaires, aide alimentaire (1 personne), aide aux études à l'étranger pour les étudiants. Jusqu'à présent les aides sont accordées selon un calcul du quotient familial. Une réflexion et un travail doivent être menés par le CCAS sur cette question.
- Communication : Un rappel de l'existence du CCAS est fait régulièrement dans le journal « Préaux m'a dit ». La communication peut être un axe de travail : article dans le prochain « Préaux m'a dit », communiquer le compte-rendu du CA du CCAS (site).
- Actuellement, les personnes viennent en mairie si besoin. Réfléchir à une permanence du CCAS et travailler sur les procédures.
- Le Plan canicule a été mis en place depuis la mi-juin : procédure claire et explicite, communication et mise en place du registre de prévention.
- Personnes âgées : projet de remplacement du colis par un bon d'achat à valoir dans les commerces de la commune. Pour le repas, faut-il conserver l'âge de 65 ans pour être ayant droit ?
- Présentation du projet des espaces co-working et de la mise en place d'un parc informatique pour formations, aides, accueil Des actions du CCAS pourraient bénéficier de ces espaces
- Périodicité et calendrier des réunions du CCAS (plutôt le jeudi). Mme Maingant Le Gall proposera un calendrier annuel.

levée de la séance : 19h